

28^{ème} PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

*

visant à protéger les océans en protégeant la biodiversité marine en France
et dans les territoires ultramarins.

Présentée par les élèves de la classe de 6^e Méryl du collège Lagrosillière à Ste Marie

Académie de la Martinique

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La protection des océans est une priorité pour la France, en métropole comme dans les territoires ultramarins. Pour lutter contre la pollution et préserver la biodiversité marine, la France a récemment ratifié l'accord international « BBNJ » (pour Biological diversity of areas Beyond National Jurisdiction) en 2024, qui vise à protéger 30 % des océans d'ici 2030. D'autres mesures ont déjà été mises en place, comme l'interdiction des microbilles en plastique dans les cosmétiques (2018) et des cotons-tiges en plastique (2020). Ces décisions font partie de la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016, qui protège la nature et les écosystèmes.

Cependant, ces efforts ne suffisent pas. Lors de notre participation à l'opération de nettoyage « Opération Peyi Propre » sur la plage de l'anse Charpentier, nous avons constaté une grande quantité de déchets plastiques. Ce problème montre que le recyclage et le ramassage des déchets ne sont pas assez efficaces.

En Martinique, un autre danger menace la biodiversité marine : les sargasses. Ces algues, en plus d'accumuler des déchets, libèrent un gaz toxique qui affecte la population locale. Ce phénomène touche aussi d'autres régions, comme les côtes bretonnes avec les marées d'algues vertes.

Selon l'Office National de la Biodiversité, 15 espèces marines ont déjà disparu, et de nombreux coraux sont en danger à cause de la pollution et du réchauffement climatique.

Nos travaux avec l'association TARA Océan, le Carbet des Sciences et les éco-délégués de notre collège nous ont permis d'identifier les principales causes de la pollution des océans :

Les déchets plastiques : des millions de tonnes de plastique finissent chaque année dans la mer et menacent les animaux marins.

La pollution chimique : les pesticides et engrais utilisés en agriculture empoisonnent les océans.

Les eaux usées : mal traitées, elles polluent l'eau et détruisent les écosystèmes.

Le pétrole : les marées noires causent des dégâts irréversibles sur la faune et la flore marines.

Pour protéger les océans, nous proposons plusieurs solutions : réduire l'utilisation du plastique et mieux gérer les déchets, améliorer le traitement des eaux usées, prévenir les marées noires et renforcer les contrôles, protéger les espèces marines en danger.

Mesdames, Messieurs, il est urgent d'agir. Les océans sont essentiels à notre planète et aux générations futures. Nous souhaitons que notre génération soit celle qui protège nos océans.

PROPOSITION DE LOI

Article 1

Une journée dédiée à l'environnement obligatoire pour tous les niveaux et intégrée et aux programmes scolaires. Chaque école et établissement scolaire organise une action de nettoyage d'un site menacé par la pollution (rivière, mangrove, plage, lac), accompagnée d'une sensibilisation menée en partenariat avec une association locale.

Article 2

Développer une application mobile afin de répertorier les espèces à protéger et informer les citoyens des gestes à adopter lors des randonnées ou de l'utilisation des plages, rivières, lacs. Cette application a pour objectif d'encourager les bonnes pratiques environnementales et de sensibiliser le public à la préservation des écosystèmes locaux. Diffusion par un QR-code.

Article 3

Mise en valeur des zones marines protégées, et classement en « zone protégée » de toutes les côtes. Création et affichage d'un logo « Protégeons nos... (nom de l'espèce locale) » pour signaler et valoriser ces territoires préservés.

Article 4

L'utilisation et la production d'engrais biologiques à base de plantes et de ressources locale encouragées par des subventions afin de limiter l'impact des produits chimiques sur l'environnement.